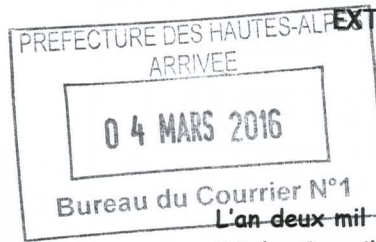


MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-  
CHAMPSAUR  
(Hautes-Alpes)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 FEVRIER 2016

L'an deux-mil-seize le dix-huit du mois de FEVRIER à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 12 Février 2016, sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

**Etaient présents tous les conseillers en exercice :**

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, M. Paul DAVIN, M. Jean-Yves GARNIER, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, M. Christian PARIILLON, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN.

**Etaient absents et représentés :** M. Benoît GOSSELIN ayant donné pouvoir à Mme Florence MILLON, M. Philippe GONDRE ayant donné pouvoir à M. Paul DAVIN, M. Dominique GOURY ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK et M. Carmine ROGAZZO ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves GARNIER.

**Etait absente et excusée :** Mme Marie-Andrée FESTA.

**A été nommée Secrétaire de Séance :** Mme Marion PELLEGRIN

**PARTICIPATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE A L'EVENEMENT « LIGNES DE CRETES »**

Monsieur le Maire fait part du projet d'un événement autour des bibliothèques du Champaur et du Valgaudemar prévu cet automne (1<sup>er</sup> week-end d'Octobre) : « lignes de crêtes ».

Cette animation propose des projections de films, des interventions diverses, des lectures à voix haute....dans le but de faire mieux connaître les activités des bibliothèques.

Ce sera la première fois que la bibliothèque municipale de Saint Bonnet participera à cet événement.

Monsieur le Maire indique qu'il est possible de demander une subvention auprès du Conseil Départemental des Hautes-Alpes pour organiser cette manifestation.

Le maire précise que la participation financière demandée à la municipalité serait approximativement de cinq cent euros.

**A l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL :**

- **ACCEPTÉ** que la bibliothèque municipale participe à l'évènement « lignes de crêtes » ;
- **DEMANDE** au Conseil Départemental des Hautes-Alpes l'attribution d'une subvention pour la réalisation de ce projet ;
- **DONNE** tout pouvoir au maire pour signer les documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré le 18 Février 2016

Membres en exercice :	19
Membres présents :	14
représentés	4
Pour :	18
Abstention :	0
Contre :	0

Pour copie conforme

Le Maire  
Laurent DAUMARK

